DÉCRET

N°. 146.

DE LA

CONVENTION NATIONALE,

Du 14 Novembre 1792, l'an 1er. de la République Françoise.

Impreſſion du Journal des opérations militaires de la Campagne.

LA Convention Nationale voulant faire connoître à toute la république les opérations militaires de la campagne mémorable qui aſſure la conquête de la liberté, décrète que le pouvoir exécutif proviſoire fera imprimer le journal qui a été tenu par les généraux de la république, de leurs opérations pendant la campagne.

AU NOM DE LA RÉPUBLIQUE, le Conſeil exécutif proviſoire mande & ordonne à tous les Corps adminiſtratifs et Tribunaux, que les préſentes ils faſſent conſigner dans leurs regiſtres, lire, publier et afficher dans leurs départemens et reſſorts reſpectifs, et exécuter comme loi. En foi de quoi nous avons ſigné ces préſentes, auxquelles nous avons fait appoſer le ſceau de la

République. A Paris, le quatorzième jour du mois d'Avril mil sept cent quatre-vingt-douze, l'an premier de la république françoise. *Signé* ROLAND. *Contre-signé* GARAT. Et scellée du sceau de la République.

Le présent Décret, ce requérant le Procureur Général-Syndic, a été consigné dans les registres de l'Administration du Département de l'Yonne, & il a été arrêté que copies certifiées en seront envoyées aux districts du ressort pour être pareillement consignées dans leurs registres; comme aussi qu'il sera imprimé, publié, affiché & envoyé par eux aux Municipalités de leurs arrondissemens, en placards & in-4°., pour être les in-4°. certifiés conformes, rassemblés en forme de Registres, & les placards publiés & affichés. Fait à Auxerre, le 24 novembre 1792, l'an premier de la République. Signé BONNEVILLE, *Secrétaire-Général.*

Certifié conforme à la copie certifiée adressée par l'Administration du Departement. Fait au secrétariat du District d
le 179

A AUXERRE, de l'Imprimerie de L. FOURNIER, l'Imprimeur du Département de l'Yonne 1793.

Case
Wing
folio
.Z
144
.A1
v. 11
no. 24
THE NEWBERRY LIBRARY